



Département des forêts
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIERES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

FRA2005/117
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
 Forestier principal (FRA)
 Département des forêts de la FAO
 Viale delle Terme di Caracalla
 Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Saint-Pierre-et-Miquelon n'a pas accrédité de correspondant national auprès de FRA 2005 et aucun rapport officiel n'a été dressé par le pays.

Le présent rapport est le résultat d'une étude théorique réalisée par le Secrétariat de FRA 2005 à Rome qui résume les informations existantes selon le format indiqué pour les rapports nationaux de FRA 2005.

Ce rapport a été réalisé en collaboration avec :

Frank Urtizbéráa
Technicien supérieur spécialité foresterie
Direction de l'agriculture et de la forêt
3 rue Albert Briand
BP 4244 97500
Saint Pierre et Miquelon
Tél : +33 (0)508411982
Mail : f.urtizberea.agriculture@cheznoo.net

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES	3
1.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
1.2	DONNÉES NATIONALES	3
1.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
1.4	RECLASSEMENT	3
1.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T1	3
1.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	3
2	TABLEAU T2 – RÉGIME FONCIER DES FORÊTS ET DES AUTRES TERRES BOISÉES.....	3
2.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
2.2	DONNÉES NATIONALES	3
2.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
2.4	RECLASSEMENT	3
2.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T2	3
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	3
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DÉSIGNÉES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES.....	3
3.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
3.2	DONNÉES NATIONALES	3
3.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
3.4	RECLASSEMENT	3
3.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T3	3
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	3
4	TABLEAU T4 – CARACTÉRISTIQUES DES FORÊTS ET AUTRES TERRES BOISÉES	3
4.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
4.2	DONNÉES NATIONALES	3
4.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
4.4	RECLASSEMENT	3
4.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T4	3
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	3
5	TABLEAU T5 – MATÉRIEL SUR PIED	3
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE	3
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	3
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTÉ ET LA VITALITÉ	3
8.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
8.2	DONNÉES NATIONALES	3
8.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
8.4	RECLASSEMENT	3
8.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T8	3
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	3
9	TABLEAU T9 – DIVERSITÉ DES ESPÈCES ARBORÉES	3
9.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
9.2	DONNÉES NATIONALES	3
9.3	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T9	3
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATÉRIEL SUR PIED	3
10.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
10.2	DONNÉES NATIONALES	3
10.3	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T10	3
10.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	3

11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	3
11.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
11.2	DONNÉES NATIONALES	3
11.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
11.4	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T11	3
11.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	3
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	3
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	3
13.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
13.2	DONNÉES NATIONALES	3
13.3	ANALYSE DES DONNÉES NATIONALES.....	3
13.4	RECLASSEMENT	3
13.5	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T13	3
13.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	3
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	3
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	3
15.1	CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DE FRA 2005.....	3
15.2	DONNÉES NATIONALES	3
15.3	DONNÉES À INSÉRER DANS LE TABLEAU T15	3

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

Référence complète :

ONF International, 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. 2005-2019.

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Espaces boisés	Bois de l'archipel, avec une hauteur dominante supérieure au mètre.
Broussailles	Landes à éricacées, landes tourbeuses, etc.
Lichens	Tourbières
Sapinière	Formation de sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>) Saint Pierre : relativement pures avec peu d'essences secondaires accompagnatrices. La densité à l'hectare est élevée (sup. à 10000 tiges/ha) Miquelon : Elles comportent souvent un sous étage de feuillus (bouleau à papier, sorbier d'Amérique...) et une strate arbustive importante. La densité des peuplements est relativement faible, comparée à St-Pierre (de 1000 à 10 000 tiges par ha). Ce sont d'ailleurs les peuplements à faible densité qui comportent le plus de feuillus en mélange. Langlade: L'éloignement de Langlade aux lieux de vie de l'archipel lui confère un faciès forestier intermédiaire entre St-Pierre et Miquelon en matière de densité de peuplement. Les fortes populations d'ongulés portent atteinte à la régénération naturelle du sapin.
Pessière	Les épicéas sont rarement majoritaires dans l'étage dominant. Cette situation est à rapprocher de la physiologie de l'espèce dans le stade juvénile. La libération des graines des cônes sérotineux est souvent conditionnée par le passage du feu. Et sur l'archipel, les incendies restent rares. Malgré une régénération moins vigoureuse que celle du sapin, la proportion relative des épicéas dans l'étage dominant augmente sensiblement sur langlade. Sa résistance à la dent du gibier le favorise.
Peuplement mélangé	On ne les trouve que sur Langlade et Miquelon. Les feuillus de l'étage dominant sont toujours des arbres âgés. Localement, certains peuplements sont d'ailleurs remarquables (bouleaux jaunes de Belle Rivière). Malheureusement, la régénération naturelle des feuillus est aléatoire. Inexistante sur Langlade, elle est compromise sur Miquelon. Les jeunes sujets y sont maintenus à l'état de « taillis » ou de « têtards » avec un aboutissement systématique des jeunes pousses à un mètre de hauteur.
Peuplement feuillu	Peuplement feuillu
Dépérissement	Dépérissement dû à une conjugaison de facteurs : arbres surannés, attaques de diprion du sapin, chablis, etc.
Peuplements jeunes	Peuplements de 1 à 3 m
Peuplements adultes	Peuplements de 4 à 6 m
Peuplements vieillis	Peuplements de 7 m et +

1.2.3 Données de base

Remarque : Ce document ne s'intéresse qu'aux superficies « boisées », c'est-à-dire les espaces boisés dont la hauteur dominante dépasse généralement le mètre. Il ne prend pas en compte les espaces boisés variés aux dynamiques de croissance diverses (zones de régénération naturelle, peuplements nains et rampants de sapin baumier façonnés par le vent et/ou les embruns).

Classes nationales		Superficies (ha) - 2004			
		Saint Pierre	Miquelon	Langlade	Total
Sapinières	Jeune sapinière (1 à 3 m) saine	13.29	146.78	218.73	378.80
	Jeune sapinière (1 à 3 m) modérément dépérisante (<20%)	34.47	0	25.49	59.96
	Jeune sapinière (1 à 3 m) dépérisant (>20%)	31.72	0	114.14	145.86
	Sapinière adulte (4 à 6 m) saine	141.98	130.01	29.09	301.08
	Sapinière adulte (4 à 6 m) modérément dépérisante (<20%)	40.12	39.09	284.47	363.68
	Sapinière adulte (4 à 6 m) dépérisante (>20%)	31.15	0	478.93	510.08
	Sapinière vieillie (7 m et +) saine	0	59.68	50.30	109.98
	Sapinière vieillie (7 m et +) modérément dépérisante (<20%)	0	170.07	159.95	330.02
	Sapinière vieillie (7 m et +) dépérisante (>20%)	0	0	76.62	76.62
Sous total sapinière		292.73	545.63	1437.72	2276.08
Pessières	Jeune pessière (1 à 3 m) saine	0	0	0	0
	Jeune pessière (1 à 3 m) modérément dépérisante (<20%)	0	0	0	0
	Jeune pessière (1 à 3 m) dépérisant (>20%)	0	0	0	0
	pessière adulte (4 à 6 m) saine	0	0	0	0
	pessière adulte (4 à 6 m) modérément dépérisante (<20%)	0	0	0	0
	pessière adulte (4 à 6 m) dépérisante (>20%)	0	0	0	0
	pessière vieillie (7 m et +) saine	0	3.88	0	3.88
	pessière vieillie (7 m et +) modérément dépérisante (<20%)	0	0	0	0
	pessière vieillie (7 m et +) dépérisante (>20%)	0	0	0	0
Sous total pessière		0	3.88	0	3.88
Peuplements mélangés	Peuplement mélangé Jeune (1 à 3 m) sain	0	11.15	0	11.15
	Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) modérément dépérisant (<20%)	0	0	0	0
	Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) dépérisant (>20%)	0	0	0	0
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) sain	0	1.48	0	1.48
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) modérément dépérisant (<20%)	0	1.8	0	1.8
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) dépérisant (>20%)	0	0	0	0
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) saine	0	204.41	43.57	247.97
	Peuplement mélangé vieillie (7 m et +) modérément dépérisant (<20%)	0	104.38	0	104.38
	Peuplement mélangé vieillie (7 m et +) dépérisant (>20%)	0	15.87	331.91	347.78
Sous Total peuplements mélangés		0	339.09	375.48	714.57
Peuplements feuillus	Peuplement feuillu Jeune (1 à 3 m) sain	1.62	0	0	1.62
	Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) modérément dépérisant (<20%)	0	0	0	0
	Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) dépérisant (>20%)	0	0	0	0
	Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) sain	0	0	0	0
	Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) modérément dépérisant (<20%)	0	0	0	0
	Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) dépérisant (>20%)	0	0	0	0
	Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) saine	0	0	0	0
	Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) modérément dépérisant (<20%)	0	0	0	0
	Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) dépérisant (>20%)	0	0	0	0
Sous Total Peuplement feuillu		1.62	0	0	1.62

Remarque : Il n'existe pas de données de base concernant les superficies des deux classes nationales « Lichens » et « Broussailles ».

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Selon FAOSTAT :

	ha
Superficie terrestre totale	24000
Superficie des terres	23000
Superficie des eaux intérieures	1000

La superficie couverte par les données nationales couvre uniquement les terres boisées. Le reste est considéré comme « Autres terres » selon FRA bien qu'il existe probablement des « Autres terres boisées », mais il ne nous est pas possible dans l'état actuel des données d'estimer les pourcentages respectifs de ces deux classes.

1.3.2 Estimation et prévision

Les données de base datent de 2004. La superficie est à peu de chose près la même depuis 1990, même si les attaques de Diprion du sapin ont été très fortes ces dernières années (ravageur important des sapinières, voir le chapitre 8). Les données de base sont donc utilisées directement pour estimer la surface forestière en 1990, 2000 et 2005. De plus, il est stipulé dans le document de référence que « Les espaces forestiers de St Pierre et Miquelon, traités actuellement dans une logique de conservation et de protection, et ne faisant l'objet d'aucune exploitation forestière, ne dispose d'aucun parcellaire forestier. »

1.4 Reclassement

	Classes nationales	Catégories FRA				
		Forêt	ATB*	AT*	ATDCA*	Eaux
Sapinières	Jeune sapinière (1 à 3 m) saine	100%				
	Jeune sapinière (1 à 3 m) modérément dépérissante (<20%)	100%				
	Jeune sapinière (1 à 3 m) dépérissant (>20%)	100%				
	Sapinière adulte (4 à 6 m) saine	100%				
	Sapinière adulte (4 à 6 m) modérément dépérissante (<20%)	100%				
	Sapinière adulte (4 à 6 m) dépérissante (>20%)	100%				
	Sapinière vieillie (7 m et +) saine	100%				
	Sapinière vieillie (7 m et +) modérément dépérissante (<20%)	100%				
	Sapinière vieillie (7 m et +) dépérissante (>20%)	100%				
Pessières	Jeune pessière (1 à 3 m) saine	100%				
	Jeune pessière (1 à 3 m) modérément dépérissante (<20%)	100%				
	Jeune pessière (1 à 3 m) dépérissant (>20%)	100%				
	pessière adulte (4 à 6 m) saine	100%				
	pessière adulte (4 à 6 m) modérément dépérissante (<20%)	100%				
	pessière adulte (4 à 6 m) dépérissante (>20%)	100%				
	pessière vieillie (7 m et +) saine	100%				
	pessière vieillie (7 m et +) modérément dépérissante (<20%)	100%				
	Pessière vieillie (7 m et +) dépérissante (>20%)	100%				
Peuplements mélangés	Peuplement mélangé Jeune (1 à 3 m) sain	100%				
	Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) modérément dépérissant (<20%)	100%				
	Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) dépérissant (>20%)	100%				
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) sain	100%				
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) modérément dépérissant (<20%)	100%				
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) dépérissant (>20%)	100%				
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) saine	100%				
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) modérément dépérissant (<20%)	100%				
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) dépérissant (>20%)	100%				
Peuplements feuillus	Peuplement feuillu Jeune (1 à 3 m) sain	100%				
	Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) modérément dépérissant (<20%)	100%				
	Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) dépérissant (>20%)	100%				
	Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) sain	100%				
	Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) modérément dépérissant (<20%)	100%				
	Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) dépérissant (>20%)	100%				
	Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) saine	100%				
	Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) modérément dépérissant (<20%)	100%				
	Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) dépérissant (>20%)	100%				

* ATB : Autres terres boisées

* AT : Autres terres

* ATDCA : Autres terres dotées d'un couvert arboré

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	3	3	3
Autres terres boisées			
Autres terres	20	20	20
...dotées de couvert arboré ¹⁾			
Eaux intérieures	1	1	1
TOTAL	24	24	24

1) La superficie de la catégorie « Autres terres dotées de couvert arboré » fait partie de la catégorie « Autres terres » et ne devrait donc pas être calculée dans la superficie totale du pays.

1.6 Commentaires au tableau T1

Il n'est pas possible dans l'état actuel des données de distinguer, parmi la surface non couverte par les données de base, ce qui appartient à la catégorie « Autres terres boisées » ou « Autres terres » dans le sens du FRA. Dans la mesure où le reste de la végétation est en majorité des tourbières et des landes, il nous a semblé préférable de reclasser la superficie restante en « Autres terres » selon FRA.

Il faut toutefois noter que les données de base ne comprennent pas les espaces boisés en régénération, ni les peuplements nains et rampants de sapin baumier. Donc la superficie forestière renseignée dans le tableau T1 est certainement sous-estimée.

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Superficies forestières Foncier	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

Référence complète :

ONF International, 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. 2005-2019.

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

2.2.3 Données de base

Pour les superficies forestières, voir le chapitre 1.

« Tous les espaces forestiers de la zone d'étude sont propriété de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon ». Il existe toutefois 400 ha de forêt privée (bois de Cuquemel, Frank Urtizberea, comm. pers.)

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

Pas de calibrage.

2.3.2 Estimation et prévision

Les superficies forestières renseignées dans le tableau T1 sont directement utilisées pour renseigner le tableau T2. A la superficie totale sont extraits les 400 ha de forêt privée. La superficie restante est intégralement reportée comme étant de propriété publique selon FRA.

2.4 Reclassement

Voir ci-dessus.

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée	0.4	0.4	DI	DI
Propriété publique	2.6	2.6	DI	DI
Autres formes de propriété			DI	DI
TOTAL	3	3	DI	DI

2.6 Commentaires au tableau T2

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Superficies forestières Vocations	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

Référence complète :

ONF International, 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. 2005-2019.

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

3.2.3 Données de base

Pour les superficies forestières, voir le chapitre 1.

En 2004 : « Les espaces forestiers sont traités actuellement dans une logique de conservation et de protection et ne faisant l'objet d'aucune exploitation forestière ».

Il existe toutefois des prélevements de bois soumis à autorisation préalable (bois mort, piquets, pieux et sapins de noël), mais restent toutefois secondaires. Il existe également des activités de cueillette (baies, fruits) et de chasse.

En 2005, le plan de gestion élaboré par l'ONF international est en train d'être mis en place de la façon suivante :

De façon générale et transversale, tous les espaces boisés de l'archipel seront traités avec le souci d'accueillir le public.

SERIE	OBJECTIF	SURFACE (ha)	Localisation principale
I	Série d'intérêt cynégétique et de protection des sols	1 599,90	Langlade
II	Série d'intérêt cynégétique et de protection des paysages	710,81	Miquelon
III	Série d'intérêt sylvicole	391,11	Langlade : Bouillée de Cuquemel (213,31 ha) Miquelon : Bouillée de Mirande (177,80 ha)
IV	Série de protection des paysages et des eaux	294,35	St-Pierre

3.3 Analyse des données nationales

3.3.1 Calibrage

Pas de calibrage.

3.3.2 Estimation et prévision

Pour les superficies forestières de 1990 et 2000 (voir le tableau T1), elles sont considérées comme étant de protection et de conservation (avant la mise en place du plan de gestion en cours 2005-2019).

Pour 2005, les données issues des différentes séries I, II, III et IV (voir données de base ci-dessus) sont utilisées (voir le reclassement ci-dessous). Elles couvrent l'ensemble de la superficie forestière. De plus, l'ensemble des forêts est également voué à l'accueil du public, soit à vocation de services sociaux.

3.4 Reclassement

1990 et 2000 (avant la mise en place du nouveau plan de gestion forestière) :

Toute la superficie forestière est 100% à usages multiples dans la mesure où elle est à la fois vouée à la conservation de la biodiversité et à la protection des Eaux et des sols.

2005 (après la mise en place du nouveau plan de gestion forestière) :

100% des forêts sont à usages multiples (fonction principale) avec :

- La série de d'intérêt cynégétique et de protection des sols ayant à la fois une fonction de protection des sols et eaux et une fonction de production (chasse).
- La série de d'intérêt cynégétique et de protection des paysages ayant à la fois une fonction de production (chasse) et une fonction de services sociaux (protection des paysages).
- La série de protection des paysages et des eaux ayant à la fois une fonction de protection des sols et eaux et une fonction de services sociaux (protection des paysages)

Ainsi :

- Superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « Production » =
100% Série I + 100% Série II + 100% Série III
- Superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « Protection des eaux et des sols » =
100% Série I + 100% Série II + 100% Série IV
- Superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « Conservation de la biodiversité » =
100% Série II + 100% Série IV
- Superficie « Services sociaux »=100% des forêts

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production						2.7
Protection des sols et des eaux				3	3	1.9
Conservation de la biodiversité				3	3	1.0
Services sociaux						3
Usages multiples	3	3	3	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt	3	3	3	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production	DI	DI	DI			
Protection des sols et des eaux	DI	DI	DI			
Conservation de la biodiversité	DI	DI	DI			
Services sociaux	DI	DI	DI			
Usages multiples	DI	DI	DI	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	DI	DI	DI	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées	DI	DI	DI	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

Le changement des vocations entre 2000 et 2005 est dû à la mise en place d'un nouveau plan de gestion forestière (2005-2019).

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

Référence complète :

ONF International, 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. 2005-2019.

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

4.2.3 Données de base

Pour les superficies forestières, voir le chapitre 1.

Compte tenu de ses caractéristiques, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon pourrait être classé, par référence aux domaines bioclimatiques de la forêt boréale québécoise, dans le domaine de « la sapinière à bouleau blanc ». Il est à noter que ce domaine bioclimatique se situe juste au dessus (au Nord) de la forêt mélangée.

La forêt boréale est composée de peuplements dont le développement peut être interrompu par diverses perturbations d'origine anthropique ou naturelle.

On retrouve partout des traces anciennes d'exploitation du bois plus ou moins intensif selon les îles.

Il existe des reboisements sur de petites surfaces, atomisées sur l'archipel et sans suivi.

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

Pas de calibrage.

4.3.2 Estimation et prévision

Les superficies forestières du Tableau T1 sont utilisées pour renseigner ce tableau en considérant que l'ensemble des forêts est de type « Naturelle modifiée » selon FRA. Les reboisements ne sont pas pris en compte ici car ils sont de petites surfaces et dispersées. De plus, nous n'avons pas d'estimation chiffrée de leur superficie.

4.4 Reclassement

Voir ci-dessus.

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire				DI	DI	DI
Naturelle modifiée	3	3	3	DI	DI	DI
Semi-naturelle				DI	DI	DI
Plantations de production				DI	DI	DI
Plantations de protection				DI	DI	DI
TOTAL	3	3	3	DI	DI	DI

4.6 Commentaires au tableau T4

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

Aucune données

6 Tableau T6 – Biomasse

Aucune données

7 Tableau T7 – Stock de carbone

Aucune données

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Superficies forestières Perturbations Dépérissage	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Dépérissage	Il résulte d'une conjugaison de facteurs qu'il est le plus souvent difficile d'isoler : arbres surannés, attaques de diprion du sapin, chablis, etc.

Pour les différentes classes de végétation, voir le chapitre 1.

8.2.3 Données de base

La forêt boréale est composée de peuplements dont le développement peut être interrompu par diverses perturbations d'origine anthropiques ou naturelles. La récolte forestière mise à part, les principales perturbations qui affectent et modèlent la forêt boréale sont :

- Les incendies,
- Les épidémies d'insectes,
- Les chablis.

Alors que tous les stades de développement des peuplements peuvent être exposés aux incendies, les épidémies d'insectes et les chablis concentrent surtout leur action dans les peuplements matures.

Ravageurs de la sapinière

Les épidémies de la Tordeuse des Bourgeons de l’Epinette (TBE) constituent une des perturbations majeures pour la sapinière. Les épidémies périodiques de TBE provoquent la mort ou la réduction de croissance du sapin baumier, qui est l’hôte de prédilection de cet insecte, même s’il affectionne également les épinettes blanche et noire. Les sapinières les plus sensibles aux attaques de TBE sont les peuplements matures. Si les semis de sapin sont abondants et bien distribués, une succession cyclique est amorcée lorsque le peuplement mature dépérit. Une jeune sapinière prend alors le relais de la plus vieille, presque sans introduction d’essences de transition. Cependant lorsque que la régénération de sapin n’est pas assez abondante, on peut assister à une substitution d’essence avec l’émergence d’une bétulaie ou d’une aulnaie à sapin, qui évoluera ensuite progressivement en sapinière.

Le diprion du sapin (*Neodiprion abietis*) constitue l’autre ravageur important des sapinières. Il est lui aussi l’une des perturbations majeures des écosystèmes boréaux, à l’origine du rajeunissement des forêts. Depuis maintenant plusieurs années, l’archipel connaît des pullulations importantes de diprion, avec des mortalités sévères notamment sur St-Pierre.

Risques d’incendie

Le contenu élevé en résine et la faible teneur en eau des aiguilles, des branches ou de l’écorce des conifères leur procurent un fort indice d’inflammabilité. Malgré une forte pluviométrie et l’abondance de milieux humides, les peuplements forestiers de l’archipel restent donc potentiellement très inflammables.

Risques naturels, d’ordre physique

La disparition de la couverture végétale liée à la forte densité de cerfs de Virginie (abrutissement des semis de sapin, qui constituent le plus souvent la seule couverture végétale sous peuplements matures) dans certains cantons de Langlade sont à l’origine de départs d’érosion importants. Ce phénomène s’accompagne de glissements de terrain dans les zones schisteuses à forte pente.

Les superficies de forêts dépréciées sont présentées en gras italique dans le tableau suivant :

	Classes nationales	Superficies (ha) - 2004			
		Saint Pierre	Miquelon	Langlade	Total
Sapinières	Jeune sapinière (1 à 3 m) saine	13.29	146.78	218.73	378.80
	<i>Jeune sapinière (1 à 3 m) modérément dépérissante (<20%)</i>	34.47	0	25.49	59.96
	<i>Jeune sapinière (1 à 3 m) dépérissant (>20%)</i>	31.72	0	114.14	145.86
	Sapinière adulte (4 à 6 m) saine	141.98	130.01	29.09	301.08
	<i>Sapinière adulte (4 à 6 m) modérément dépérissante (<20%)</i>	40.12	39.09	284.47	363.68
	<i>Sapinière adulte (4 à 6 m) dépérissante (>20%)</i>	31.15	0	478.93	510.08
	Sapinière vieillie (7 m et +) saine	0	59.68	50.30	109.98
	<i>Sapinière vieillie (7 m et +) modérément dépérissante (<20%)</i>	0	170.07	159.95	330.02
	<i>Sapinière vieillie (7 m et +) dépérissante (>20%)</i>	0	0	76.62	76.62
Pessières	Sous total sapinière	292.73	545.63	1437.72	2276.08
	Jeune pessière (1 à 3 m) saine	0	0	0	0
	<i>Jeune pessière (1 à 3 m) modérément dépérissante (<20%)</i>	0	0	0	0
	<i>Jeune pessière (1 à 3 m) dépérissant (>20%)</i>	0	0	0	0
	pessière adulte (4 à 6 m) saine	0	0	0	0
	<i>pessière adulte (4 à 6 m) modérément dépérissante (<20%)</i>	0	0	0	0
	<i>pessière adulte (4 à 6 m) dépérissante (>20%)</i>	0	0	0	0
	pessière vieillie (7 m et +) saine	0	3.88	0	3.88
	<i>pessière vieillie (7 m et +) modérément dépérissante (<20%)</i>	0	0	0	0
Peuplements mélangés	<i>pessière vieillie (7 m et +) dépérissante (>20%)</i>	0	0	0	0
	Sous total pessière	0	3.88	0	3.88
	Peuplement mélangé Jeune (1 à 3 m) sain	0	11.15	0	11.15
	<i>Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) modérément dépérissant (<20%)</i>	0	0	0	0
	<i>Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) dépérissant (>20%)</i>	0	0	0	0
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) sain	0	1.48	0	1.48
	<i>Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) modérément dépérissant (<20%)</i>	0	1.8	0	1.8
	<i>Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) dépérissant (>20%)</i>	0	0	0	0
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) saine	0	204.41	43.57	247.97
Peuplements feuillus	<i>Peuplement mélangé vieillie (7 m et +) modérément dépérissante (<20%)</i>	0	104.38	0	104.38
	<i>Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) dépérissante (>20%)</i>	0	15.87	331.91	347.78
	Sous Total peuplements mélangés	0	339.09	375.48	714.57
	Peuplement feuillu Jeune (1 à 3 m) sain	1.62	0	0	1.62
	<i>Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) modérément dépérissant (<20%)</i>	0	0	0	0
	<i>Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) dépérissant (>20%)</i>	0	0	0	0
	Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) sain	0	0	0	0
	<i>Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) modérément dépérissant (<20%)</i>	0	0	0	0
	<i>Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) dépérissant (>20%)</i>	0	0	0	0
Peuplements feuillus	Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) saine	0	0	0	0
	<i>Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) modérément dépérissant (<20%)</i>	0	0	0	0

<i>Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) dépérissant (>20%)</i>	0	0	0	0
Sous Total Peuplement feuillu	1.62	0	0	1.62

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

La totalité des superficies forestières dépérissantes (soit exactement 1940 ha en 2004) selon les données de base est utilisée pour renseigner la superficie perturbée pour les forêts de l'année 2000 du tableau T8.

8.4 Reclassement

Dans la mesure où les superficies dépérissantes ne distinguent pas les superficies perturbées par le feu, ou les insectes et maladies, nous avons reclassée toute la classe nationale « Forêts dépérissantes » en « Autres perturbations » selon FRA.

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu			DI	DI
Perturbation par les insectes			DI	DI
Perturbation par les maladies			DI	DI
Autres perturbations	DI	1.94	DI	DI

8.6 Commentaires au tableau T8

Dans la mesure où les superficies dépérissantes ne distinguent pas les superficies perturbées par le feu, ou les insectes et maladies, nous avons reclassé toute la classe nationale « Forêts dépérissantes » en « Autres perturbations » selon FRA.

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'IUCN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « menacées » dans la liste rouge de l'IUCN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'IUCN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Liste rouge de l'IUCN	E	Espèces gravement menacées, menacées et vulnérables	2000	
Urtizbéraa, F., 2005	E	Espèces arborées indigènes		Communication personnelle

9.2.2 Données de base

Selon la liste rouge de l'IUCN, il n'existe aucune espèce gravement menacée, menacée ou vulnérable à Saint Pierre et Miquelon en 2000.

Urtizbéraa F., 2005 : Les espèces arborées indigènes sont les suivantes : bouleau à papier, sapin baumier, sorbier des oiseleurs, sorbier d'Amérique, sorbier du Nord, sorbier de Louis Arsène, merisier, bouleau jaune, épicea noir, épicea rouge, mélèze laricin, pin blanc, if du Canada, Saule blanc, saule nain, saule brillant, saule pédicillé, saule satiné, saule à feuilles planes, nain des sommets, érable à épis.

On retrouve en espèces arbustives : 37 espèces (de la mûre noire à l'Amélanchier de Bartram).

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	21
Espèces arborées gravement menacées	0
Espèces arborées menacées	0
Espèces arborées vulnérables	0

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Arbres et arbustes les plus fréquents	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

Référence complète :

ONF International, 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. 2005-2019.

10.2.2 Données de base

Pas d'information quantitative disponible.

Arbres et arbustes les plus fréquents de l'archipel (pas de données quantitatives de volumes)

Arbres

Sapin baumier	Abies balsamea,
Epicéa noir	Picea mariana,
Epicéa blanc	Picea glauca,
Bouleau blanc ou à papier	Betula papyrifera,
Sorbier d'Amérique	Sorbus americanus,
Sorbier décoratif	Sorbus decora,
Bouleau jaune	Betula alleghaniensis,
Cerisier de Pennsylvanie	Prunus pensylvanica,
Cerisier de Virginie	Prunus virginiana,
Erable à épis	Acer spicatum,
Mélèze laricin	Larix laricina,
Saules	Salix sp. (7 espèces sur l'archipel plutôt rares et localisées),

Cet ordre est donné à titre indicatif. Néanmoins, il faut noter que le Sapin baumier est de loin l'espèce la plus fréquente sur l'archipel.

Arbustes

Amélanchiers	Amelanchier laevis et bartramania,
Aulne crispé	Alnus crispa,
Bouleau nain	Betula pumila,
Cornouiller stolonifère	Cornus stolonifera,
Genévrier commun	Juniperus communis,
Genévrier horizontal	Juniperus horizontalis,
If du Canada	Taxus canadensis,
Némopanthe mucroné	Nemopanthus mucronata,
Viornes comestible	Viburnum edule,
Viornes cassinoïdes	Viburnum cassinoides,

10.3 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (nom scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Nom de la 1 ^{ère} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 2 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 3 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 4 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 5 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 6 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 7 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 8 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 9 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 10 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Espèces résiduelles	DI	DI
Total	DI	DI

10.4 Commentaires au tableau T10

Arbres les plus fréquents de l'archipel

Bouleau blanc ou à papier	Betula papyrifera,
Bouleau jaune	betula alleghaniensis,
Cerisier de Pennsylvanie	Prunus pensylvanica,
Cerisier de Virginie	Prunus virginiana,
Epicéa blanc	Picea glauca,
Epicéa noir	Picea mariana,
Erable à épis	Acer spicatum,
Mélèze laricin	Larix laricina,
Sapin baumier	Abies balsamea,
Saules	Salix sp. (7 espèces sur l'archipel plutôt rares et localisées),
Sorbier d'Amérique	Sorbus americanus,
Sorbier décoratif	Sorbus decora,

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Extraction de bois	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

Référence complète :

ONF International, 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. 2005-2019.

11.2.2 Données de base

Le Service de l'Agriculture et de la Forêt délivre chaque année une soixantaine d'autorisations de coupe de bois. Trois catégories de produits y sont distinguées :

- le bois mort,
- les piquets, pieux et lisses,
- les sapins de Noël.

Le bois de chauffage est coupé que parmi les arbres morts, cassés ou en partie déracinés et parmi les broussailles impropre à toute construction.

L'exploitation de bois de chauffage et de perches (pour les clôtures de pâtures) concerne aujourd'hui prioritairement Miquelon, et dans une moindre mesure Langlade. Une dizaine de familles (de Miquelon) façonnent environ **200 stères par an**. Les abattages se font essentiellement sur Mirande et le ruisseau Debons.

Le bois de chauffage n'est la source d'énergie principale que d'un seul foyer (Guy Lucas). Dans tous les autres cas, c'est une énergie d'appoint.

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

La totalité du bois extrait des forêts est estimée à 200 stères par an (bois de feu principalement) en 2004. On estime que cette donnée est valable pour l'an 2005 (catégorie bois de feu). Cette valeur est convertie en m^3 sous écorce grâce au facteur de conversion 0.65 (Directives de la FAO pour l'établissement des rapports nationaux, 2004).

Volume sous écorce de bois de feu extrait par an = $200 \times 0.65 = 130 m^3$

Pour obtenir le volume sur écorce, nous utilisons le facteur de conversion préconisé par les directives de la FAO : 1.15

Volume sur écorce de bois de feu extrait par an = $1.15 \times 130 m^3 = 149.5 m^3$

Il n'existe pas de production de bois de type industriel.

11.4 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	DI	DI	0	DI	DI	DI
Bois de feu	DI	DI	0.15	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	0.15	DI	DI	DI

11.5 Commentaires au tableau T11

Ces données proviennent d'estimations peu fiables.

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

Aucune données

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
Produits végétaux/matière première
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
Produits animaux/matière première
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
ONF international, 2004	E	Prélèvements de PFNL (chasse)	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon et de Saint-Pierre de 1957 révisées en 1986. Missions terrain 2004

Référence complète :

ONF International, 2004. Aménagement des bouillées (espaces boisés) de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. 2005-2019.

13.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Sapins de Noël	Pas de définition
Activités cynégétiques	Les principaux gibiers sont le lièvre variable, le cerf de virginie et la sauvagine
Autres productions	Baies, fruits

13.2.3 Données de base

Sapins de Noël

Les prélèvements de sapins de Noël sur le domaine de la collectivité territoriale sont soumis à une autorisation préalable délivrée par les services de l'agriculture.

La délivrance des autorisations de coupes d'arbres, limitées à deux sapins par famille, est soumise au versement d'une redevance d'un montant de 6 € par arbre prélevé.

Activités cynégétiques

Un arrêté préfectoral précise pour le lièvre variable le nombre d'animaux à prélever par chasseur et par jour. Il fixe en outre les jours autorisés. Accompagne cette disposition, l'attribution de bracelets (18 bagues par chasseurs en 2002) pour le marquage des animaux avant tout transport.

Pour le cerf de Virginie, un système identique existe avec une ébauche de plan de chasse. Ce dernier vise néanmoins plus la satisfaction d'une demande que l'atteinte d'objectifs cynégétiques nécessaires à un équilibre faune / flore. Un animal (sans consigne qualitative) est attribué à tout binôme de chasseurs en faisant la demande.

PRÉLÈVEMENT CERF DE 1989 A 2002				
Année	Indice Langlade	Prélèvement Langlade	Indice Miquelon	Prélèvement Miquelon
1989	100	152	100	80
1990	97,1	80	81,4	88
1991	90,9	93	78,3	82
1992	106,6	121	40,3	29
1993	102,3	70	33,4	30
1994	127,3	91	32,2	16
1995	118	91	94,4	16
1996	174,6	87	126,8	41
1997	172,5	154	104,6	69
1998	166,3	156	127,6	73
1999	179,8	176	175,4	136
2000	196,9	180	133,26	115
2001	198,46	188	89,76	54
2002	203	188	95,31	43

Autres productions

Dans les espaces périphériques, en milieux ouverts, les cueilleurs de baies sont nombreux à partir du mois de juillet. Fraises, « Platebières » et airelles servent à la confection de liqueurs, confitures, sauces etc.

13.3 Analyse des données nationales

13.3.1 Estimation et prévision

Cerf : une moyenne est faite pour 1990 (1989-1992) ainsi que pour 2000 (1998-2002). Pour 2005, nous utilisons la donnée de 2002.

Pour avoir le résultat en kg, le poids moyen d'un cerf de virginie abattu est de l'ordre de 80 kg (Urtizbéraa, comm. pers.).

13.4 Reclassement

Le nombre de cerf prélevé est considéré comme étant à 100% de la « viande de brousse ».

13.5 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>					
1. Aliments					
2. Fourrage					
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques					
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures					
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction					
6. Plantes ornementales					
7. Exsudats					
8. Autres produits végétaux					
<u>Produits animaux/matière première</u>					
9. Animaux vivants					
10. Cuir, peaux et trophées					
11. Miel sauvage et cire d'abeille					
12. Viande de brousse		tonne	14.5	21	18.5
13. Matière première pour la préparation de médicaments					
14. Matière première pour la préparation de colorants					
15. Autres produits animaux comestibles					
16. Autres produits animaux non comestibles					

13.6 Commentaires au tableau T13

Les données concernant la viande de brousse sont sous-estimées dans la mesure où elles ne prennent en compte que le cerf de virginie alors que le lièvre variable et la sauvagine sont également chassés, mais nous ne disposons pas de données.

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

Aucune données

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

Il n'existe pas d'emploi lié directement au secteur forestier.

15.3 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens	0	0
Fourniture de services	0	0
Activités forestières non spécifiées	0	0
TOTAL	0	0